

Le droit et les sentiments

« *Le Droit et les sentiments* ». Rencontre inattendue, presque impossible. Le droit et les sentiments semblent, en effet, appartenir à deux mondes si différents : le droit relève de l'esprit et de la raison. Fondé sur la logique et l'argumentation, il recherche l'ordre, la cohérence, la sécurité et l'objectivité ; les sentiments, eux, jaillissent du cœur de l'homme. Ils sont irrationnels, fluctuants, mystérieux, parfois fous et dangereux. S'intéresser à l'articulation des rapports entre le droit et les sentiments semble être un véritable défi. Pourtant, à y regarder plus attentivement, ces deux mondes ne sont pas vraiment étrangers l'un à l'autre. Car le droit est nécessairement en prise avec les sentiments de ceux qui le font et de ceux à qui il s'adresse, leur sentiment d'appartenance, d'amour, d'amitié, de passion, d'excitation, d'indifférence, de honte, de compassion... La rencontre entre le droit et les sentiments est donc inévitable et fait résonner ces mots de Christian Atias (in *Devenir juriste, Le sens du droit*) : « Une certaine dose d'enthousiasme, de passion pour le droit, est probablement nécessaire à l'exercice de l'art juridique ».

Le présent ouvrage est issu de la troisième édition du colloque des doctorants du Centre d'études et de recherches en droit des procédures de l'Université Nice Sophia Antipolis.



ISBN : 978-2-343-07906-6
23,50 €



Le droit et les sentiments

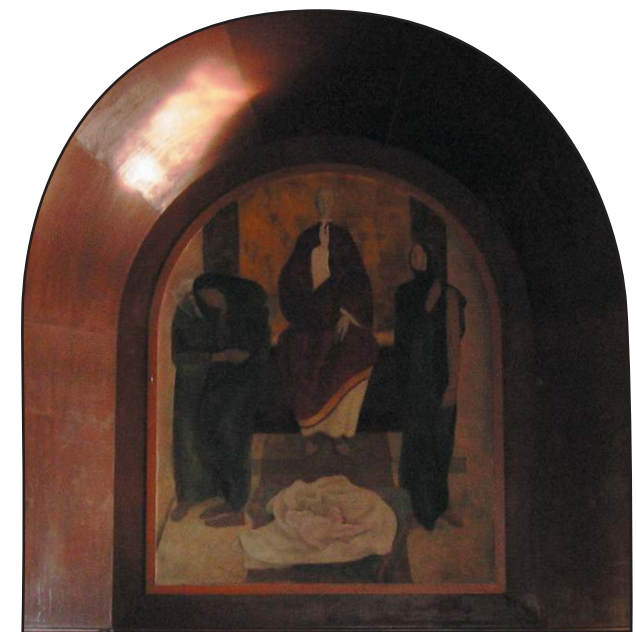
Responsables scientifiques :
Laurie BOLLERI-SCHENIQUE et Delphine LANZARA
Textes réunis par FABIENNE GHELFI

DROIT PRIVÉ ET SCIENCES CRIMINELLES

Responsables scientifiques :
Laurie BOLLERI-SCHENIQUE et Delphine LANZARA

Textes réunis par
Fabienne GHELFI

Le droit et les sentiments



L'Harmattan